

Comité de Pilotage de la Mission d'Appui aux PASS
Le jeudi 8 juin 2023 à 14h

Présents

Monsieur DELAHAIS, Directeur Délégué de l'Hôpital de Neufchâtel en Bray
Madame RESMOND, Cadre Supérieure de Santé, Hôpital de Neufchâtel en Bray
Madame TRANCHANT, coordinatrice Régionale des PASS
Madame EVREUX, chargée de mission prévention, pôle prévention de la santé
Madame HOUEL, Assistante de service sociale de l'équipe Mobile de la PASS de Rouen
Madame HERNANDEZ, Infirmière de l'équipe Mobile de la PASS de Rouen
Monsieur GIGNOUX, Président de l'association Auto'Sage
Madame LEROYER, Chargée de mission à la CPAM
Madame LAFOLIE, Conseillère en Economie Sociale et Familiale au CCAS de EU
Madame GILLES, Référente CESC du Centre Social l'Escall de Neufchâtel en Bray
Monsieur LESPULIER, Responsable de pôle DAC , YREN
Madame BOUQUET, Coordinatrice de parcours, DAC YREN
Madame ROBIN, Infirmière au CSAPA de Eu
Madame MENAGER, Adjointe des Cadres de l'hôpital de Neufchâtel en Bray
Madame GUILLOTIN, Psychologue Coordinatrice du CSAPA de Neufchâtel en Bray
Madame ARLAY, Infirmière du CSAPA
Madame SIBOUT, Educatrice Sp2cailisée, Le CAARUD , la Boussole
Madame PANCHAU, Infirmière à l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité de Dieppe
Madame Racine, Cadre de Santé, Ch de Neufchâtel en Bray
Monsieur ANDRZEJEWSKI, Responsable du service social de la MSA
Madame FLAMANT, Assistante de service Sociale de la MSA

	<p>Madame LEVEQUE, Assistante de service Sociale de la MSA Madame LEBESNE DEBAUT, Assistante de service Sociale de la MSA Madame VAN DEN BROUKE, Infirmière PASS de Dieppe Monsieur IBN- ELHAJ Driss, Cadre de Santé PASS de Dieppe Madame FROIDURE, Ergothérapeute EMEGAD Madame VOISIN, Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS de Gournay en Bray Madame PETIT, Adjointe Unité Accompagnement Social Madame CASTELOT, Conseillère en insertion Mission Locale de Talou</p>
Absents excusés	<p>Madame KOBSCHE Julia, coordinatrice du CLIC Du Pays de Bray Madame BRISSET Blandine, coordinatrice du CLIC Du Pays de Bray Madame PERONNY, Coordinatrice du CPTS Madame BOUS, les Resto du Cœur Monsieur TACHEVIN, coordinateur CLIC de la vallée de la Bresle Madame DELBECQUE, Directrice du Centre social L'Atelier de Blangy sur Bresle Madame MAILLET, Responsable PTS Madame MARTIN-SISTERON, Médecin EMEGAD Madame DEGOURNAY, Assistante de service sociale à l'équipe Mobile de Neufchâtel en Bray Madame GAUTHE, Médecin de la PASS du Centre Hospitalier de Dieppe Monsieur PURREY, Cadre de Santé, CMP-HJP Madame MEINNEMARE, Coordinatrice du CLIC de la Vallée de la BRESLE</p>

Qui	Sujet	Relevé de conclusions	Echéancier
Monsieur DELAHAIS	Introduction	<ul style="list-style-type: none"> - Historique de la mission d'appui aux PASS sur le territoire - Un besoin pour les patients sur un secteur avec des populations en situation de précarité - Evolution de la mission d'appui aux PASS 	
Madame CAUCHOIS et Madame BRAUX	Présentation de l'activité de la mission d'appui aux PASS	<p>L'équipe a présenté la mission d'appui aux PASS selon l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les particularités de la mission d'appui aux PASS - Présentation de l'activité : Organisation, profil des patients, actions et projets 2022 - Perspectives 2023 - Echanges et questions diverses. - Thème : « la précarité », un critère essentiel d'inclusion dans le dispositif 	
Madame EVREUX Monsieur DELAHAIS	Budgetisation du poste IDE Et de la mallette de téléconsultation	<p>Madame EVREUX rebondit sur les illustrations de la présentation demandant une augmentation de la dotation pour augmenter le temps IDE. Elle demande à ce que la demande d'un temps supplémentaire (0.50 ETP) soit budgétisée et argumentée.</p> <p>Monsieur DELAHAIS confirme le besoin mais souligne le besoin aussi de trouver une organisation pour les transports ce qui libèrerait du temps aux deux professionnelles.</p> <p>Madame EVREUX évoque aussi la possibilité de la mallette de téléconsultation avec un projet également budgétisé et un médecin.</p> <p>Monsieur DELAHAIS développe la possibilité des consultations dermato en interne via les téléconsultations, mais la difficulté de les mettre en œuvre par l'absence de médecin consultant. Ce projet est à développer avec la CPTS mais aussi en interne pour répondre au mieux à la demande.</p> <p>Les téléconsultations permettraient de gagner du temps sur les accompagnements médicaux.</p> <p>L'accent est mis sur le manque de spécialistes qui ne va pas simplifier les prises en charge à l'avenir.</p> <p>Il faut trouver de nouveaux dispositifs, ou les inventer pour améliorer les accompagnements.</p>	
Madame EVREUX Madame CAUCHOIS	Les consultations UC-IRSA	<p>Madame EVREUX parle des consultations faites par l'UC-IRSA via la CPAM. Elle valorise le partenariat entre l'ARS et le centre social l'Ancrage. Un transport via un mini bus est organisé pour permettre aux personnes éloignées du soin de bénéficier d'un bilan médical complet.</p> <p>Madame CAUCHOIS confirme le conventionnement avec l'UC-IRSA et des rendez-vous déjà pris, ainsi qu'un échange réalisé avec l'Ancrage pour discuter des modalités de mise en œuvre de leur accompagnement vers ces consultations. L'accompagnement est réservé aux bénéficiaires de l'épicerie</p>	

		solidaire uniquement, or, les patients suivie par la Mission d'Appui aux PASS ne le sont pas du fait d'une trop grande désocialisation. L'accompagnement reste problématique. L'expérience est menée via Auto'SAGE et le CCAS de Gournay en Bray pour l'accompagnement de deux patients. Cependant reste la prise en charge médicale à la sortie de ce bilan si aucun médecin ne peut prendre la suite du parcours de soin.	
Monsieur ANDRZEJEWSKI	Prise en charge de la MSA	Sollicitation pour connaître le nombre de patients couvert par la MSA. Nous ne pouvons pas donner de chiffre exact. Nous supposons moins de 5 par an. D'autant plus que chaque patient rencontré couvert par la MSA, nous contactons automatiquement l'assistante sociale référente afin qu'elle puisse prendre le relais.	
Monsieur GIGNOUX	Présentation d'Auto' SAGE	Monsieur GIGNOUX présente Auto' SAGE, l'association dont il est le président. L'association recherche des bénévoles afin de continuer d'assurer les transports solidaires. Il déplore le manque de bénévoles (60 à ce jour) pour une demande en augmentation quotidienne. Monsieur GIGNOUX confirme l'éventualité d'un partenariat pour faire profiter le patient MA PASS d'un tarif avantageux.	Courant 2023, convention Auto' SAGE
Madame COLINET	Problématique des transports	Madame COLINET propose la mutualisation de l'achat d'un véhicule pour faciliter les transports. Le problème du conducteur reste toutefois présent.	
Echange sur le thème de la Précarité			
Madame CAUCHOIS et Madame BRAUX	Présentation du Power Point	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la définition selon l'OMS - Le public cible de la Mission d'Appui aux PASS - Les objectifs de la Mission d'Appui aux PASS 	
Madame COLINET Madame HOUEL	Critères de précarité	Madame COLINET assure que selon elle, l'argent ne peut pas être un critère de précarité. Madame HOUEL développe l'idée selon laquelle il faut partir de la volonté de la personne. En effet, nous pouvons être confrontés à des demandes d'accompagnement où la personne n'est pas prête à entamer un parcours de soin. Nous devons alors mettre un terme à l'accompagnement. La question du renoncement aux soins se pose.	
Madame FLAMANT	Les actions Co	Il est fait état de la possibilité de développer les actions collectives auprès des services tels les chantiers d'insertion, telle la Vallée de la Bresle. La reprise d'un emploi étant une bonne occasion de reprendre ses soins.	Action Co avec les chantiers d'insertion courant 2023

Madame PETIT	Convention Emergence/UC-IRSA	Madame Petit développe le projet en cours de conventionnement entre l'UC-IRSA et Émergence. L'UTAS est sensible à l'accompagnement au soin dans le cadre de l'accompagnement social des personnes sur le territoire.	Développement des échanges, courant 2023
Madame VOISIN	Différences DAC/PASS	Madame VOISIN interroge la différence entre les DAC's et celles des PASS. Monsieur LESPULIER fait une présentation du DAC YREN. Madame TRANCHANT fait une présentation des missions des PASS. Les partenaires présents échangent sur les différences notables de prise en charge. La conclusion faite est le critère de précarité qui détermine la prise en charge par les PASS.	
Madame CASTELO	Prise en charge psychologique des jeunes	Madame CASTELO déplore le manque de mobilité des professionnels du secteur de la psychiatrie sur certains secteurs. Une différence de prise en charge est faite entre le territoire de l'EMPP et celui de l'UMAP. Le premier étant présent le deuxième ayant trop de critères d'inclusion trop restrictifs. L'offre de soin psychiatrique est peu visible sur une partie du territoire avec des difficultés d'accès. Le besoin est décrit comme réel par les professionnels présents. La présence de la MDA (Maison Des Ados) sur le secteur est valorisée. Il faut toutefois se déplacer sur le lieu de rencontre ce qui reste très compliqué pour des jeunes adultes peu mobiles.	
Madame HOUEL	Analyse des Pratiques	Madame HOUEL interroge la possibilité que nous avons de participer à de l'analyse des pratiques. Nous expliquons avoir accès à des temps de réunion des PASS régulièrement et aussi l'accès aux deux psychologues du CH si cela est nécessaire. Madame HOUEL interroge la possibilité de nous joindre à eux. Monsieur DELAHAIS confirme que cela serait à étudier.	Participation analyse des pratiques avec PASS de Rouen, courant 2023
	Charge de travail	Compte tenu de notre charge de travail, la question est posée de mettre en place une liste d'attente. Cette idée est vite écartée du fait de « l'urgence » de certaines situations pour lesquelles nous sommes sollicités. Toutefois, une sélection plus fine à l'entrée de la MA PASS pourrait-être envisagée.	

Merci à tous pour votre présence et votre participation.